

RW/931/2021/3304/4521/708

Lot 708

Les plages de semis délimitées par l' Agent forestier sont à préserver. Bois mesurés au compas. Cubage via hauteur recoupe et défilement. L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le bourgmestre pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d' Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total	121	--
Volume grumes	115,641	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	115,641	m ³
Cube moyen	956	dm ³
Circonférence moyenne	97,066	cm
Surface de coupe	4,408	ha
Contact	TAYMANS Pierre, 0477 78 13 68	--
Triage	Triage De Vecmont	--
Propriétaire	La Roche-En-Ardenne Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	GROSSE HAIE - cpe 6, BONNAFOYS - cpe 6	--
Vente	Vente marchand La-Roche Jeudi 29 avril 2021 à 17:30 Salle du Plateau à Vecmont	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Epicéa Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
55	5		-	
Total grumes 40/60	5	1,110	-	
65	8		-	
Total grumes 60/70	8	2,760	-	
75	24		-	
85	15		-	
Total grumes 70(R:90-F:100)	39	21,036	-	
95	10		1	
105	22		-	
115	11		-	
Total grumes (R:90-F:100)/120	43	46,746	1	0,850
125	18		-	
135	4		-	
145	1		-	
Total grumes 120/150	23	38,034	-	
155	1		-	
165	1		-	
Total grumes 150/180	2	5,105	-	
Total grumes	120	114,791	1	0,850
Houppiers/Taillis	-		-	